

TECHNICIEN(NE) D'INTERVENTION EN INDUSTRIE GRAPHIQUE

Description du métier

Le technicien d'intervention en industrie graphique assure, via des logiciels de publication ou de dessin assisté par ordinateur (PAO/DAO), l'ensemble des opérations qui précèdent l'impression de produits imprimés (affiche tout format, brochure, carte de visite, adhésif, décoration murale, habillage véhicule, enseigne, vitrophanie, signalétique, impression de plan...)

A partir des attentes du client et suivant une charte graphique précise, il contrôle et prépare les fichiers numériques et/ou analogiques transmis par ce dernier afin de les rendre imprimables sur le support choisi : composition, correction, mise en page, traitement d'images, étalonnage et contrôle des tons et des couleurs, contrôle du chevauchement des couleurs, imposition... Il travaille en tenant compte des contraintes et de la faisabilité technique de l'impression au regard des logiciels et matériels d'impression de son entreprise.

Après validation par le client du fichier finalisé (Bon À Tirer ou BAT), le technicien d'intervention en industrie graphique transmet le fichier à l'atelier d'impression ou directement à l'imprimante ou à la presse numérique.

Activités associées

- Réception et analyse des fichiers numériques et/ou analogiques clients
- Vérification de la faisabilité des travaux d'impression et de leur compatibilité avec les différents systèmes d'impression
- Conseils et préconisations au client sur des aspects techniques
- Réalisation, via des logiciels de PAO ou de DAO, des opérations de prépresse en fonction des besoins et dans le respect des attentes du client
- Contrôle du fichier finalisé conforme à la demande du client dans le respect des délais et des processus de qualité
- Gestion des fichiers et des BAT à faire valider par le client
- Envoi des fichiers pour impression sur les supports adéquates
- Suivi et transmission des informations relatives aux activités

A noter : Selon l'entreprise, le technicien d'intervention en industrie graphique peut également effectuer des créations graphiques (logo, charte graphique, illustration...) se rapprochant ainsi du métier de graphiste.

Autres appellations du métier

- Opérateur reprographe prépresse
- Opérateur/technicien PAO
- Opérateur/technicien prépresse ou préimpression
- Opérateur/technicien numérique
- Maquettiste d'exécution
- Metteur en page

Accès au métier, formations

Profil recherché :

- Bac ou BTS dans les secteurs de la communication et des industries graphiques
- Le métier peut être accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP en communication et industries graphiques complété par une expérience professionnelle dans le secteur.
- La maîtrise de l'outil informatique (logiciels de Publication Assistée par Ordinateur -PAO-, logiciels de Dessin Assisté par Ordinateur -DAO...) est exigée.

Formations (liste non exhaustive) :

- Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia
- Bac pro - Production graphique
- BTS - Communication et industries graphiques

Relations fonctionnelles internes /externes

En interne : Il intervient sous la responsabilité du responsable de production/du service prépresse ou du dirigeant de l'entreprise. Il est en relation avec les équipes en aval et les différents services supports en fonction des besoins.

En externe : Il est en relation avec la clientèle (particulier, professionnel) et les fournisseurs.

Mobilité professionnelle

Il peut se spécialiser dans la réalisation de contenus multimédia et s'orienter vers les métiers de graphiste, infographiste.

Avec l'expérience, il peut évoluer vers des fonctions de chef d'équipe ou de responsable au sein d'un service d'impression ou de prépresse.

TECHNICIEN(NE) D'INTERVENTION EN INDUSTRIE GRAPHIQUE

Compétences

PREPARER ET CONTRÔLER LES FICHIERS VIA DES LOGICIELS DE PAO ou DAO

- Analyser le fichier numérique et/ou analogique (ou la maquette physique) client pour identifier les éléments graphiques, techniques et esthétiques.
- Détecter des erreurs et les infaisabilités techniques.
- Proposer des solutions graphiques et techniques en accord avec le client.
- Numériser les documents et les objets graphiques.
- Convertir les fichiers au format adapté.
- Réaliser ou modifier la mise en page, baliser les textes.
- Réaliser le traitement et l'enrichissement graphique.
- Modifier et contrôler des tons et des couleurs.
- Réaliser et contrôler la conformité de l'imposition des pages.
- Réaliser une épreuve contractuelle (Bon À Tirer) pour validation par le client.

TRANSFÉRER LES FICHIERS POUR L'IMPRESSION

- Programmer et faire valider l'impression par le responsable.
- Lancer les fichiers numériques vers les différents moteurs d'impression (directement à l'imprimante/presse) et/ou les transmettre à l'atelier d'impression.
- Assurer le suivi d'avancement des opérations d'impression.

GERER LES DONNEES ET LES FICHIERS

- Importer, gérer et archiver des fichiers.
- Constituer des dossiers dans un espace de travail partagé, structuré.
- Appliquer les procédures de sécurité informatique pour prévenir les risques liés à l'usage d'internet et des réseaux informatiques.
- Assurer une veille technologique du prépresse.

RENDRE COMPTE DE SES ACTIVITÉS

- Présenter l'avancement du projet au client et au responsable.
- Renseigner et transmettre les supports de suivi des activités.
- Transmettre les informations appropriées, signaler, alerter ou interroger les bons interlocuteurs (équipe, hiérarchie, différents services) en cas de besoin.

Facteurs d'évolution du métier

Le technicien d'intervention graphique doit pouvoir s'adapter à des techniques et des demandes clients en constante évolution :

- Arrivée des nouveaux médias numériques avec l'ère du digital.
- Des produits de plus en plus complexes à réaliser dans des délais optimaux, répondant ainsi aux attentes de la clientèle en quête de personnalisation et de sur-mesure.
- Innovation technologique des procédés d'impression et de façonnage

Code ROME

E1306 - Prépresse